

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité de
St-Jacques-le-Majeur**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Jacqueline Garriss, directrice générale / greffière-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Lors de la séance ordinaire du 2 juin 2025, le conseil de cette municipalité a modifié le calendrier des séances du conseil pour l'année 2025.

La réunion du conseil municipal du 11 août 2025 à 20h00 sera reportée au **lundi 18 août** à 20h00.

DONNÉ à St-Jacques-le-Majeur, ce 3^e jour de juin 2025.

Jacqueline Garriss, dir. gén. greff.-trés.

Certificat de publication (Article 420)

Je soussignée, Jacqueline Garriss, directrice générale/greffière-trésorière, résidant à St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 12h00 et 17h00, le 3^e jour du mois de juin 2025, à chacun des endroits suivants, savoir :

Bureau municipal, salle municipale, feuillet municipal

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour du mois de juin 2025.

Jacqueline Garriss, dir. gén. greff.-trés.